



Bulletin municipal d'informations

Parution : tous les deux mois

- **Cérémonie du 11 Novembre**

Le 11 Novembre à 9h30, un hommage sera rendu à l'église Saint-Laurent suivi d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Un vin d'honneur sera offert à la salle de la mairie par la Municipalité.

- **Marché de Noël**

Samedi 19 Novembre : Marché de Noël dans la cour des écoles de 9h à 17h.

Stands d'artisans, vente de pain, gâteaux, boudin chaud, vin chaud, fromage, miel, confitures, produits Portugais...

Restauration sur place.

- **Téléthon**

Afin de soutenir cette action, des bénévoles passeront chez vous pour vous proposer des brioches le samedi 3 décembre entre 9h et 12h. Nous comptons sur vous pour leur réserver un bon accueil.

- **Colis des anciens**

La Municipalité offre à toutes les personnes de 72 ans et plus de la commune un colis de Noël. Ce dernier sera distribué par la Municipalité le jeudi 22 Décembre après-midi, à leur domicile. En cas d'absence, merci de bien vouloir prévenir la mairie au 02 54 40 31 35 avant le 30 novembre. Vous pouvez indiquer le nom d'un voisin qui pourra récupérer votre colis. Si vous ne souhaitez pas bénéficier du colis, vous pouvez en faire don à la banque alimentaire.

- **Vœux du maire**

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le Vendredi 20 janvier à 19h à la salle polyvalente. L'ensemble de la population y est cordialement invitée.

- **Circuit de randonnées**

Le parcours de randonnée GR PAYS DE VALENCAY qui passe sur notre commune a été re-qualifié et signalisé par les baliseurs de la Fédération Française de Randonnée 36.

Le balisage « GRP » est de couleur JAUNE et ROUGE, quelque soit le point de départ de votre randonnée, il est valable dans les 2 sens.

Pour tous renseignements

Fédération Française de Randonnée (Châteauroux) : 02 54 35 55 63

Site : www.Indre.ffrandonnée.fr

- **Cours de gymnastique**

Les cours de gymnastique vous sont proposés le jeudi de 19h30 à 20h30.
Contact : 06 70 18 36 97

- **L'Union Nationale des Combattants**

Dans l'objectif de remplacer les dirigeants actuels et de faire perdurer le devoir de mémoire, l'UNC invite tous ses sympathisants à s'inscrire et à participer aux commémorations du 11 Novembre 1918, du 8 Mai 1945 et du 31 Août 1944.
Prendre contact à la mairie

- **Rappel Site Internet et Cityc Alerte**

Nous vous rappelons que le site Internet de la commune est consultable à l'adresse :
www.vicqsurnahon.fr.

Vous pouvez toujours vous inscrire sur le service Cityc Alerte pour bénéficier gratuitement des alertes communales. Pour tout renseignement consulter la mairie.

- **La Fibre optique**

La fibre optique va être déployée sur Vicq-sur-Nahon. Une réunion publique sera organisée à la mi-janvier. La date vous sera précisée début janvier dans le prochain Vicq-Infos.
Nous vous alertons sur le fait que des démarcheurs frauduleux risquent de vous solliciter.
Attention à n'accepter quoi que ce soit et ne rien signer avant la réunion publique.

- **Réduction éclairage public**

La commune de Vicq sur Nahon s'inscrit dans la démarche de « sobriété énergétique » en réduisant l'amplitude des plages de fonctionnement de l'éclairage public.
De même, les illuminations de Noël ne seront installées que 3 semaines au lieu de 5 précédemment.

- **Maison Ages et Vie**

La colocation Ages & Vie construite à côté du Pôle de santé, a ouvert ses portes le 26 Octobre dernier.

Cette solution offre de nombreux avantages aux personnes âgées en perte d'autonomie :

- Continuer à vivre le plus longtemps possible dans leur commune, au plus proche de leur famille, de leurs amis et du personnel médical auquel elles sont habituées,
- Un authentique lieu de vie intergénérationnel,
- Une solution parmi les plus accessibles financièrement.

Si vous êtes intéressé, pour vous ou l'un de vos proches, n'hésitez pas à contacter dès maintenant Ages & Vie.

Contact : Tél : 0 801 07 08 09 service et appel gratuit)

E-mail : contact@agesetvie.com

Site : www.agesetvie.com

- **Collecte des encombrants**

La Municipalité procédera au ramassage des encombrants le mardi 22 et mercredi 23 novembre 2022.

Merci de vous inscrire en Mairie avant le lundi 14 novembre.

Sont acceptés : meubles, matelas, sommiers, objets d'origine ménagère, objets provenant du petit bricolage (les tubes métalliques et les planches ne doivent pas dépasser 1.50 m de longueur), les gros et petits électroménagers, l'électronique, l'informatique, la téléphonie, les jeux vidéo, les outils électriques.

Sont refusés : batteries, bidons vides, pots de peinture vides, huile de vidange, gravats, décombres et débris provenant des cours et jardins, carcasses de voitures, tous déchets provenant des établissements industriels.

- **Nouveau service public : SignalConso**

Le gouvernement a mis en place une plateforme pour signaler tout problème de consommation : problème d'achat en ligne, produit qui ne fonctionne pas, victime d'une arnaque, problème de livraison ...

Site : www.signal.conso.gouv.fr

- **Déclaration des ruches**

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation demande que vous déclariez vos ruches chaque année entre le 1^{er} septembre et 1^{er} décembre (dès la première colonie, quelle soit en ruche, ruchette ou ruchette de fécondation).

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

- **Rappel sur les règles de circulation**

La vitesse dans le bourg est limitée à 50 km/h sauf aux abords du rond-point, rue du Stade et rue de l'Église en raison de la présence de l'école où elle est limitée à 30 km/h.

Les STOP et Passages Piétons doivent aussi être respectés.

Afin de permettre la libre circulation des piétons, veuillez à laisser au moins un mètre libre de trottoir lors du stationnement.

Il est interdit de stationner sur les espaces en pelouse du centre bourg.

- **Recherche variété ancienne de légume**

L'Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire, dans le cadre de la sauvegarde de la biodiversité domestique locale recherche des informations sur une courge qui était cultivée à Vicq sur Nahon il y a une quinzaine d'année : la courge Sucrette de Valençay. C'est une courge coureuse qui donne des fruits pyramidaux, oranges et avec des verrues.

L'URGC souhaite recueillir des témoignages sur le mode de culture, de consommation etc.

Contact : 06 59 83 82 55 ou par Mail : legumes@urgcentre.fr

• **Rappel sur le tri des différents déchets**

- ⇒ Bio-seaux : sacs plastique interdits. Utiliser uniquement les sacs en papier kraft disponibles en mairie.
- ⇒ Bac à verre: interdiction de déposer quoi que ce soit au pied des bacs.
- ⇒ Vétibox : veiller à ne pas bloquer la trappe de chargement avec des sacs trop volumineux.

• **Concert trompes de chasse**

Vendredi 13 Janvier : Concert de trompes de chasse des « Echos de Gâtines » à l'église St Laurent à 19h.

Entrée : participation libre - Verre de l'amitié offert

• **Dégrèvement Taxe Foncière**

Suite à la perte de récoltes causée par la grêle, un dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties a été accordé sur certaines parcelles. Les dégrèvements consécutifs à des calamités agricoles accordés au bailleur d'un bien rural bénéficient au preneur. Il appartient donc au bailleur d'en restituer le bénéfice au fermier. La liste des parcelles concernées sur la commune de Vicq est consultable à la Mairie.

Calendrier des manifestations 2022

NOVEMBRE <u>Samedi 5 Novembre :</u> Loto <u>Vendredi 11 Novembre :</u> Commémoration de l'Armistice 1918 <u>Samedi 19 Novembre :</u> Marché de Noël	DECEMBRE <u>Samedi 3 décembre :</u> Téléthon - distribution de brioches à domicile JANVIER <u>Vendredi 20 Janvier :</u> Vœux du Maire à 19h
---	---

La municipalité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année

Conception et impression de ce document :

Mairie
2 rue de l'église
36600 VICQ-SUR-NAHON
Tél : 02 54 40 31 35
E- mail : mairie@vicqsurnahon.fr
Site : <https://vicqsurnahon.fr>